

ETC



Langage public

Art public / modèles réduits, Centre d'exposition du Vieux-Palais. Du 5 mai au 21 juin 1996

Luce Lefebvre

Numéro 35, septembre–octobre–novembre 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/36028ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (imprimé)

1923-3205 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lefebvre, L. (1996). Compte rendu de [Langage public / Art public / modèles réduits, Centre d'exposition du Vieux-Palais. Du 5 mai au 21 juin 1996]. *ETC*, (35), 50–52.

SAINT-JÉRÔME

LANGAGE PUBLIC

Art public/modèles réduits, Centre d'exposition du Vieux-Palais. Du 5 mai au 21 juin 1996

L'art que l'on regarde depuis trois-quarts de siècle comme fondamentalement rebelle se révèle tout-à-fait capable de s'adapter aux contraintes de la commande publique.

Rainer Rochlitz¹

Andrée Matte, conservatrice au Centre d'exposition du Vieux-Palais à St-Jérôme, a réuni sous la thématique de l'art public un corpus d'œuvres illustrant cette problématique, avec la particularité intéressante de présenter les projets avant leur réalisation : avant-projets qui s'exposent sous forme de maquettes, dessins, photographies. L'adjonction de la vidéo et d'un diaporama permet de situer l'œuvre *achevée* dans son contexte. Cette double articulation à fonction globalisante favorise un regard d'ensemble sur la pratique et accrédite la volonté didactique de l'exposition axée autour de cinq thèmes : les jardins de sculptures, la place publique, les sculptures commémoratives, les œuvres d'intégration à l'architecture (politique dite du 1%) et plus spécifiquement, le Centre d'exposition du Vieux-Palais s'étant depuis ses débuts (1986) doté d'une vocation régionale, les œuvres d'intégration à l'architecture dans la région des Laurentides, et ce d'une manière exhaustive.

En s'ouvrant sur *Les jardins de sculpture* illustrés principalement par les maquettes des œuvres qui ont été érigées au Parc de la Grande Jetée à Lachine, l'exposition présente d'emblée une mise en contexte particulière du spectateur par le jeu de la miniaturisation : l'accessibilité aux détails du *modèle réduit* fait contrepoint à la *vue générale* que l'on a des œuvres montrées *in situ* au moyen d'un document vidéo et de photographies présentés conjointement. Une attention au côté *work in process* est apportée par des dessins préparatoires, les devis techniques affichés sur les murs. Ces interventions dans l'espace de l'exposition agissent comme dispositif visant à renforcer la circularité de l'ensemble par le passage du regard de l'un à l'autre. Le même procédé est appliqué dans la salle suivante, où la division en sections permet d'illustrer successivement la notion de place publique, avec *Les leçons singulières* de Michel Goulet à la place Roy, les sculptures commémoratives offertes à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal² et les intégrations à l'architecture³. Un volet consacré aux œuvres du 1% dans la région des Laurentides et un diaporama clôturent une exposition qui se veut et se voit comme un répertoire nécessaire de travaux qui souvent, par leur ancrage spécifique, souffrent paradoxalement d'un excès de confidentialité.



Cet aspect atteste la pertinence de l'initiative de la conservatrice, en montrant l'ampleur et la diversité des œuvres d'intégration et du *faire* singulier propre à l'art public. De plus, par une juste attention aux étapes obligées



PHOTO : GILLES LUIZÉ

Maquettes d'intégration des arts à l'architecture. À droite : une proposition de Rose-Marie Goulet, dans le cadre du 1%.

dictées par les impératifs de la commande, il double une réflexion sur le langage propre à l'art public, ce *dire* singulier propre aux contraintes de la commande publique, (qui peut être perçue comme coercitive, parce qu'émanant

d'un droit *de regard* de l'institution⁴. Ce qui amène l'artiste à devoir respecter des impératifs contradictoires : celui de son propre désir créateur (langage autonome) et celui des normes implicites imposées par l'idée que les institutions se



PHOTO : CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX-PAULS

Maquettes d'intégration des arts à l'architecture de la région des Laurentides. À l'avant-plan : une proposition de Pierre Leblanc dans le cadre du 1%, Hôpital Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

font de l'art actuel (contexte hétéronome). On pourrait sans doute parler de la situation *aporétique* de l'artiste contemporain⁵, mais au vu de ce que nous propose cette exposition, force est de constater que l'aporie n'est pas insoluble. Son autonomie se situe dans un contexte hétéronome sur lequel l'artiste ne peut agir qu'indirectement, puisqu'il ne peut faire que deux propositions : soit élaborer sa propre vision au moyen de matériaux qui lui sont propres, soit réfléchir sur une réalité référentielle⁶. Les *modèles réduits* des œuvres publiques présentés dans cette exposition soulignent, par la récurrence des éléments citationnels et par la prégnance du discours, une prédominance de ce dernier point. Si la programmation d'un art qui produit sciemment du discours à partir de la valorisation systématique du contenu⁷ relève du constat, le choix de la conservatrice de présenter une production s'étalant sur une décennie (1986-96) et l'attention corollaire à l'évolution de la pratique ne font qu'étayer cette affirmation.

Ce survol de l'art public des dix dernières années indique les *courants* qui l'infléchissent : le milieu des années quatre-vingt est plutôt marqué par le recours au matériau en tant que tel (Andrée Matte parlera judicieusement d'une *période mosaïque*); les années quatre-vingt-dix soulignent l'émergence de la référentialité discursive (l'œuvre parle de, à propos de). Ce qui est peut-être à envisager comme une *négociation*⁸ de l'œuvre en fonction de la spécificité du contexte, où plus précisément, les œuvres mettent en scène une négociation avec une nouvelle hétéronomie. Cette négociation semble s'articuler sur deux plans : d'une part une appropriation d'éléments du réel dans une intervention qui doit composer avec le paradoxe inhérent à la gestion de l'art contemporain par les institutions publiques; et d'autre part, ce que Rothlitz appellerait le caractère *instrumental* de l'intervention⁹, qui par une volonté qui relève plus de l'esthétique que du discursif, consiste à intervenir publiquement pour changer la percep-

tion de l'espace, à composer dans et avec le contexte fragile de l'équilibre architectural.

Un des mérites de cette très belle exposition est de souligner le caractère propre à l'art public d'ici, qui semble être une combinatoire de ces deux expériences, une co-existence de plans où la prépondérance du discursif indique la volonté de négociation. Ce qui s'inscrit dans la logique propre au genre : les contraintes de la commande publique ouvrent, soit à un aménagement négocié dans le but de répondre aux attentes du public et du commanditaire, soit, plus rarement, à une affirmation rigoureuse d'autonomie. La leçon à tirer de cette nécessaire exposition est non seulement la récurrence du premier fait dans ce qui nous est montré *à voir* mais encore son corollaire : travailler la communication, pour reprendre Deleuze¹⁰, crée du « consensus » plutôt que du concept.

LUCE LEFEBVRE

NOTES

¹ Rainer Rochlitz, *L'art, l'institution et les critères esthétiques*, in *L'art contemporain en question*, Actes du colloque du Jeu de Paume, Paris, 1994, p.142.

² *After Babel/A Civic Square* de John McEwen, offerte par la ville de Toronto; *Puerta de la Amistad* de Sebastian, don du district fédéral de Mexico.

³ Les projets participants non retenus du concours pour l'octroi du 1% de l'école des Hautes Études Commerciales : *Projet H.E.C.* de Pierre Fournier, André Fournelle, Linda Covit, Peter Krausz, Marcel Jean, Andrew Dutkewych.

⁴ Entendez de l'État. La pluralité d'organismes non-gouvernementaux s'y rattache par le jeu des subventions.

⁵ Cf. Rainer Rochlitz, *ibid.* note 1. p.135.

⁶ *Ibid.*

⁷ En opposition au formalisme de la période précédente.

⁸ Le terme est emprunté à Jean-Pierre Salgas in *L'art entre panne de mémoire et plein d'État*, Art Press, n° 200, mars 95, p.62.

⁹ *Ibid.*, note 1, p.142.

¹⁰ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit, 1991. p.12.